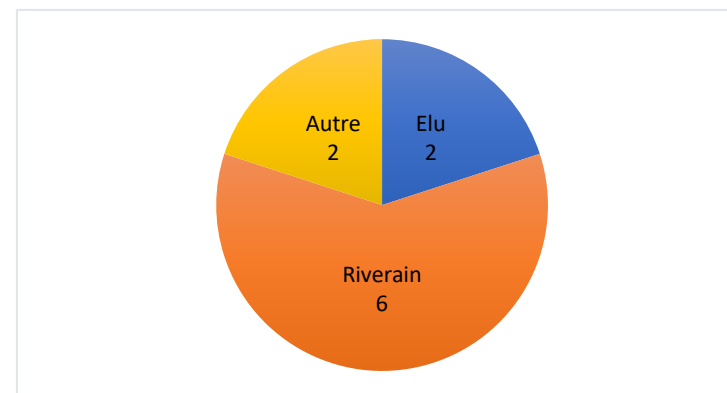


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

- 10 CONTRIBUTEURS SOIT 1,02% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
25/11/2020 19h11		Infos les riverains des interventions réalisées sur les talus SNCF	J'ai un doute sur les produits déversés sur les souches des arbres abattus sur les talus je dirais plus détruits de façon inadmissible	Il était prévu de communiquer avec les riverains sur les nuisances sonores beaucoup plus importantes après l'abattage de tous les arbres situés le long de la voie qui traverse notre village de Premeaux Prissey avec mesure des décibels rien de tout cela n'a été fait mais encore mieux vous avez de nouveau recouper les rejets des arbres c'est scandaleux !!!!
14/12/2020 13h12	Bonjour Après une première lecture la charte semble cohérente avec l'engagement de SNCF RESEAU			

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
23/12/2020 19h12	il nous faut des trains de nuit est-ouest et nord/est - sud/ouest			
29/12/2020 13h12	<p>La charte est un bon point de départ, maintenant il va falloir travailler sur la végétation pour choisir favoriser celle qui sera la plus adaptée avec le moins d'entretien et le plus de bénéfices, favoriser l'ecopaturage la ou c'est possible et lutter contre les invasives en créant des conditions de concurrence végétale.</p> <p>a relire : Talus ferroviaires & biodiversité</p> <p>www.arb-idf.fr › arb-idf › files › document › ressources.PDF</p> <p>20 déc. 2012 — végétation voie, SNCF, et Joanne FORET, chargée de mission ... à prendre en compte la biodiversité dans leur modes de gestion.</p>	<p>la consommation de pesticides par la SNCF est de 4,29 kg à l'hectare en 2001, soit une consommation comparable à celle utilisée en agriculture. Qu'en est il aujourd'hui? Quelles sont les marges estimées de réduction possible par arrêt de traitement de certains espaces (plateforme, gare...), quels sont les alternatives en biocides envisagées... Il faudrait une communication sur le bilan et la prospective mis a jour régulièrement</p>	<p>détailler les données sur les NODU et la toxicité des produits appliqués/de substitution -planifier le développement des techniques alternatives sur les zones les plus sensibles à la pollution pesticide puis leur développement progressif sur les autres zones (zonage et planification à construire). l'interdiction de traitement dans les zones de captage est mise en oeuvre seulement dans les périmètres immédiats ou il existe une obligation?! si l'on doit développer les alternatives, cela devrait etre en priorité dans les perimetres rapprochés et éloignés, les zones de ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable, dans les zones fortement impactées par les pesticides puis dans toutess les zones en connexion avec des fossés et drains.</p>	<p>créer un lien direct et régulier avec les syndicats de bassins versants et d'eau potable pour les informer et avoir leur retour</p>